

PLAN D'ACCESSIBILITÉ CANADA

INTRODUCTION – PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Loi canadienne sur l'accessibilité (« LCA ») exige que les entreprises sous réglementation fédérale préparent et publient leurs plans d'accessibilité. La LCA exige également que ces plans soient mis à jour tous les trois (3) ans. Le présent plan a été initialement préparé et publié pour TFI International et ses filiales concernées le 31 mai 2023. Le présent document constitue le plan révisé et mis à jour affiché en 2026 conformément à la LCA. Celui-ci sera revu annuellement et des rapports d'avancement réguliers seront publiés conformément à la LCA.

Les filiales applicables mentionnées dans le présent document sont à jour à la date de publication et comprennent : Clarke Transport Inc., Cavalier Transportation Services Inc., 6586856 Canada Inc. (Loomis Express), Canpar Express Inc., TST-CF Express, TST Expedited Services, TST Solutions L.P. (Stream Logistics), Transport 2 L.P., Laidlaw Carriers Bulk Gp Inc., TFI Transport 1 Inc. (JCG), TFI Transport 3. L.P. (JAF), TFI Transport 4 Inc. (Kingsway Bulk), Contrans Tank Group Gp Inc., Laidlaw Carriers Van Gp Inc., 613734 Saskatchewan Ltd. (Westfreight Systems), Information Communication Services (ICS) Inc., Normandin Transit Inc., Contrans Flatbed Group, Fleetway Transport Inc., Gorski Bulk Transport Inc., Toronto Tank Lines Inc., Contrans Vrac Inc., Laidlaw Carrier Bulk, Laidlaw Carrier Van, Hercules Forwarding ULC (Hercules Canada), 14291581 Canada Inc. (V. Boutin Express Inc), TFI Transport 11 Inc. (Papineau International, Couture, & Besner [anciennement TFI Transport 6]), Normandin Transit Inc., Driving Force Decks Int'l Ltd., Harv Wilkening Transport Ltd. (Edge & HWT), Kindersley Transport Ltd., T-Lane Transportation Inc., 4186397 Canada Inc. (Winalta & TF Truckload & Logistics), TForce Logistics Canada, TForce Freight Canada, Tri-Line Carriers LP, Vedder Transport Ltd., Big Freight Systems, TFI Transport 16 L.P. (Golden International), Kelsey-Trail Trucking Ltd., et Les Services JAG Inc.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Toute commentaire relatif à notre plan d'accessibilité peut être envoyé par la poste à :
TFI International

À l'attention du Vice-président des ressources humaines
5200, Maingate Drive, Mississauga (Ontario)
L4W 1G5

Ou par voie électronique à :
Courriel : ContactUs@tfiintl.com
Télécopieur : 514 337-4200

Ou par l'entremise de notre site Web à : www.tfiintl.com/fr/contact et en sélectionnant «Accessibilité » dans le menu déroulant.

PLAN D'ACCESSIBILITÉ

CANADA

Pour demander une copie de notre plan d'accessibilité, de notre rapport d'avancement, ou pour demander l'un des documents ci-dessus dans un autre format, veuillez communiquer avec nous par l'un des moyens indiqués ci-dessus.

SOMMAIRE DE LA DIRECTION

L'accessibilité est importante pour TFI International et, par l'entremise de nos valeurs organisationnelles, nous favorisons un environnement visant à améliorer l'accès à notre entreprise. Nos valeurs organisationnelles visent à renforcer ces comportements en encourageant le dévouement, la résilience et l'adaptabilité dans nos interactions. Nous avons consulté des employés et des non-employés ayant déclaré un handicap afin de mieux comprendre et apprendre comment éliminer les obstacles à l'accessibilité. Ce travail est en cours et se poursuivra pendant plusieurs années. De plus, nous visons à élargir les consultations portant sur diverses politiques et procédures internes ainsi que sur les outils de communication, afin de nous assurer de respecter les normes d'accessibilité nécessaires pour tous les Canadiens, nos employés, nos candidats et toute personne ayant raison d'interagir avec notre organisation et ses filiales.

DÉCLARATION SUR L'ACCESSIBILITÉ

À l'heure actuelle, des consultations ont eu lieu auprès de nos employés et de parties externes afin de veiller à ce que nous tenions adéquatement compte des obstacles à l'accessibilité au sein de notre organisation. Plusieurs outils importants ont été mis en place pour améliorer l'accessibilité, notamment des applications de courriel, des entrevues virtuelles, l'enregistrement de réunions avec sous-titrage, ainsi qu'un objectif visant à fournir toutes les communications écrites dans un langage simple et concis afin de favoriser la compréhension pour tous. Nous sommes une entreprise bilingue et veillons à fournir nos documents dans les deux langues officielles. Nous poursuivons nos efforts pour réduire les obstacles et reconnaissons que cela se fait au mieux avec une ouverture d'esprit et des processus de consultation améliorés.

EMPLOI

Récemment, les partenaires d'affaires en ressources humaines qui soutiennent TFI et ses filiales ont suivi une formation sur l'accessibilité afin de pouvoir fournir un meilleur soutien et de meilleures informations aux équipes de gestion concernées en matière de recrutement et de pratiques d'accommodement. Nous continuerons de consulter les parties prenantes internes et externes afin d'identifier les obstacles à l'emploi au sein de notre organisation.

Au cours des trois dernières années, nous avons consulté des personnes en situation de handicap afin d'examiner davantage les obstacles à l'accessibilité en emploi et avons offert une formation en recrutement à nos gestionnaires afin d'accroître leur compréhension de leurs obligations légales à l'égard des groupes protégés dans le processus de recrutement. Nos partenaires d'affaires RH travaillent directement avec les gestionnaires recruteurs afin d'assurer

**PLAN D'ACCESSIBILITÉ
CANADA**

que les processus respectent les normes les plus élevées. Cela dit, nous reconnaissons que le processus de candidature peut être exigeant pour certains et que des occasions d'améliorer nos outils d'évaluation devraient être explorées davantage.

Action	Étapes	Responsabilité	Échéancier prévu
Obtenir une rétroaction sur les pratiques actuelles	Envoyer des sondages numériques aux employés existants	Directeurs(trices) RH	Juin 2027

ENVIRONNEMENT BÂTI

TFI et ses filiales œuvrent dans le secteur du transport routier et de la logistique. Nous transportons des biens et des services plutôt que des passagers et disposons de grands espaces d'entreposage ainsi que d'équipement mobile, souvent situés dans des parcs industriels à la périphérie de la plupart des grandes villes. Nos nombreux immeubles et bureaux sont conçus et développés afin de fonctionner efficacement dans un environnement sensible à la sécurité. Bien que certaines de nos installations appartiennent à TFI, la majorité sont louées auprès de tiers. À l'avenir, nous nous engageons à veiller à ce que les obstacles à l'accessibilité soient pris en compte lors des décisions relatives à nos propriétés. En général, nos immeubles de bureaux professionnels offrent une meilleure accessibilité que nos terminaux de transport et de logistique, et nous nous engageons à évaluer ces écarts, dans la mesure du possible, au cours des prochaines années. À ce stade, nous avons identifié les obstacles suivants liés à l'environnement bâti et prévoyons de poursuivre les consultations avec des parties externes quant aux moyens de les atténuer.

Action	Étapes	Responsabilité	Échéancier prévu
Rechercher et examiner des ouvre-portes automatiques	Dresser l'inventaire des immeubles où cette fonctionnalité manque et évaluer la faisabilité de l'ajouter.	Vice-président, Immobilier	En continu
Configurations des postes de travail	Pour les employés ayant une mobilité réduite (p. ex., difficultés avec les escaliers), envisager d'offrir un espace de bureau au rez-de-chaussée ou des modalités de travail à domicile.	Membres de la direction concernés	En continu

En 2025, le service des ressources humaines de TFI a créé une présentation de formation sur l'accessibilité en lien avec l'équipement, les installations et les services. L'équipe de l'immobilier a reçu cette formation et a intégré ces notions fondamentales dans son travail lors de la recherche de nouveaux immeubles et d'équipement.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Le service des TI est responsable de nos services liés aux technologies de l'information. Les logiciels achetés sont examinés afin d'évaluer leur accessibilité et leur facilité d'utilisation. Au-delà des activités de développement, des efforts seront déployés, au cas par cas, afin de s'assurer que les ressources technologiques sont accessibles et peuvent être utilisées par des

**PLAN D'ACCESSIBILITÉ
CANADA**

personnes ayant un large éventail de capacités. À mesure que la technologie évolue, des options visant à assurer l'accessibilité seront examinées et adoptées.

Action	Étapes	Responsabilité	Échéancier
S'assurer que les applications achetées sont accessibles et utilisables	Tirer parti des normes d'accessibilité et d'utilisabilité lors des activités de développement	Vice-président, Technologies de l'information	En continu
Fournir aux utilisateurs des technologies d'assistance au besoin	Lorsqu'un besoin en technologie d'assistance est identifié (p. ex., synthèse vocale, dictée, sous-titrage, interprète en ASL), des recherches doivent être effectuées et des mesures prises afin d'obtenir la technologie requise.	Vice-président, Technologies de l'information	En continu
Examiner les sites Web de l'entreprise afin d'assurer la conformité aux normes mondiales d'accessibilité	Effectuer un audit du site Web actuel afin d'évaluer son niveau d'accessibilité et intégrer les considérations d'accessibilité durant les étapes de conception et de développement de notre nouveau site Web.	Vice-président, Marketing et communications	En continu
S'assurer que les personnes impliquées dans le développement, l'entretien et l'achat de technologies numériques sont formées aux principes fondamentaux de l'accessibilité numérique	Créer ou obtenir une formation appropriée sur les principes fondamentaux de l'accessibilité numérique et s'assurer que tout le personnel concerné est formé.	Vice-président, Technologies de l'information	Décembre 2027
Examiner et mettre à jour, au besoin, les sites Web destinés aux employés afin qu'ils respectent la norme des TIC	Auditer les sites Web destinés aux employés et mettre à jour lorsque requis	Vice-président, Technologies de l'information	Décembre 2028
Se conformer à l'ensemble des autres règlements sur l'accessibilité des technologies numériques	Examiner et mettre à jour les processus actuels, au besoin, afin d'atteindre la norme des TIC	Vice-président, Technologies de l'information	Décembre 2028

COMMUNICATIONS, AUTRES QUE LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Nous avons reçu des commentaires par l'entremise de sondages et de notre site Web. Nous avons l'intention d'utiliser ces commentaires afin d'améliorer l'accès et les services. Notre

PLAN D'ACCESSIBILITÉ CANADA

rapport annuel est disponible en ligne et en version imprimée. De plus, nos appels aux actionnaires sont audibles et transcrits.

Nous prévoyons de cibler nos consultations cette année auprès des personnes en situation de handicap afin de bénéficier de leurs commentaires sur l'ensemble de nos actions en matière d'accessibilité. Cela nous permettra d'identifier des obstacles qui n'avaient pas été identifiés auparavant.

APPROVISIONNEMENT DE BIENS, DE SERVICES ET D'INSTALLATIONS

Les résultats de sondages précédents ont indiqué que nous devrions intégrer des exigences en matière d'accessibilité dans le processus d'approvisionnement, en identifiant dès l'étape de la demande d'achat les engagements et assurances d'un fournisseur potentiel en matière d'accessibilité. Le vice-président, Immobilier est responsable d'examiner les évaluations d'accessibilité et de travailler à l'élimination des obstacles.

En 2025, le service des ressources humaines de TFI a créé une présentation de formation sur l'accessibilité en lien avec l'équipement, les installations et les services. Cette formation a été offerte aux services de l'immobilier, des TI et des communications.

CONCEPTION ET PRESTATION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES

Nous continuons d'examiner notre site Web afin d'assurer la conformité aux normes mondiales d'accessibilité et de veiller à ce que les utilisateurs disposent de technologies d'assistance lorsque requis. L'examen de ces mesures est en cours et se poursuit.

Chaque fois qu'une formation est offerte à l'interne ou par l'entremise d'une ressource externe, nous veillons à ce que les participants reçoivent un préavis suffisant afin de pouvoir demander des mesures d'adaptation à l'avance. De plus, l'entreprise s'assure que toute formation offerte à l'interne est réalisée selon un modèle hybride, en présentiel et via Teams, où l'audio peut être enregistré et transcrit. Les présentateurs produisent également des copies papier de toute note affichée à l'écran et les partagent numériquement afin qu'elles puissent être utilisées au besoin par des loupes et/ou lecteurs d'écran.

TRANSPORT

Bon nombre de nos immeubles et terminaux sont situés dans des parcs industriels ou à la périphérie des limites urbaines. Cela peut créer des obstacles en raison du manque de transport en commun. Pour les personnes qui utilisent un service payant ou le transport en commun afin d'accéder à nos installations, l'emplacement peut entraîner des coûts plus élevés. Nos immeubles et terminaux respectent les codes du bâtiment municipaux applicables, lesquels exigent un nombre approprié de places de stationnement accessibles à chaque bâtiment. Pour nos employés chauffeurs, à mesure que nous modernisons nos flottes, nous prévoyons prioriser

PLAN D'ACCESSIBILITÉ CANADA

l'achat de véhicules à transmission automatique plutôt que manuelle. Nous visons également à équiper la flotte de l'entreprise de systèmes de gestion de flotte améliorés comprenant des fonctions de sécurité accrues, telles que des avertisseurs sonores de sortie de voie, des notifications automatisées de limitation de vitesse, etc. Bien que nous reconnaissons que ces fonctionnalités sont davantage axées sur la sécurité, nous estimons qu'elles peuvent également contribuer à l'accessibilité.

Pour les employés occupant des postes de bureau, nous continuons d'offrir des options de travail à domicile au moins quelques jours par semaine. Cela procure une flexibilité permettant de mieux concilier les besoins liés au transport.

CONSULTATIONS

Des sondages sont menés auprès des employés afin de décrire leur expérience d'accès à notre organisation. Nous avons également sondé des parties externes quant aux obstacles perçus. Ces informations nous ont orientés vers des initiatives que nous envisagerons au cours des trois prochaines années.

Bien que les consultations aient été essentielles pour améliorer notre accessibilité, nous continuerons de trouver de nouvelles façons de consulter au cours des prochaines années afin d'assurer de meilleurs résultats pour les personnes en situation de handicap dans l'accès à notre organisation.

FORMATION

Une formation sur la diversité et les biais inconscients a été offerte aux gestionnaires et au personnel, et nous envisageons également de créer un plan de formation organisationnel spécifique consacré à l'accessibilité. Cette formation sera offerte à l'interne et couvrira des sujets tels que la communication avec des personnes en situation de handicap ainsi que l'identification des obstacles à l'accessibilité. Nous élaborerons cette formation en 2026/2027 et la déploierons en 2028/2029.

DÉFINITIONS TIRÉES DE LA LOI

Obstacle

« Tout élément—notamment celui qui est de nature physique ou architecturale, qui est relatif à l'information, aux communications, aux comportements ou à la technologie ou qui est le résultat d'une politique ou d'une pratique—qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes ayant des déficiences notamment physiques, intellectuelles, cognitives, mentales ou sensorielles, des troubles d'apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles. »

**PLAN D'ACCESSIBILITÉ
CANADA**

Handicap

« Défiance notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société. »